



ORDRE NATIONAL DES INGÉNIEURS DE GÉNIE MÉCANIQUE

Loi N° 2000 / 013 du 19 Décembre 2000

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023 DE L'ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS DE GENIE MECANIQUE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS LE 15 JUIN 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée Générale (AG) 2023 de l'Ordre National des Ingénieurs de génie Mécanique (ONIGM), s'est tenue le Samedi 15 Juin 2024 à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé, sous le Haut Patronage du Ministère des Travaux Publics (MINTP).

Après le mot de bienvenue du Président du Conseil de l'ONIGM et l'intervention du Président de l'Assemblée Générale qui ont successivement relevé les difficultés et les défis de l'ONIGM, le Représentant du MINTP a renouvelé l'assurance de la Tutelle d'accompagner l'ONIGM dans l'accomplissement de ses missions.

La mise en place du Bureau de l'AG a été suivi par l'approbation du projet d'ordre du jour, la prestation de serment de 53 Ingénieurs de Génie Mécanique (IGM), l'exposé sur les missions et le statut de l'ONIGM. L'Assemblée Générale a également suivi, examiné et adopté le rapport d'activités et financier 2023 du Conseil de l'Ordre ainsi que la présentation du rapport 2023 du Commissariat aux Comptes qui a permis de donner le quitus à la gestion du Conseil de l'ONIGM.

L'AG a par la suite procédé à l'examen, puis à l'adoption du plan d'action et du budget 2024 de l'ONIGM.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a félicité le Conseil de l'Ordre pour la qualité et la clarté des documents présentés et exhorté le Président du Conseil de l'Ordre à poursuivre la mise en œuvre des actions liées à la redynamisation de l'ONIGM, et celles destinées à améliorer son efficacité dans l'exécution de ses missions statutaires.

Fait à Yaoundé, le 15 Juin 2024

